

Destinataires :
Mme Temel, maire adjointe à l'enseignement
M. Hanotin, maire

Saint-Denis, le 19 juin 2023

Mme Temel, M. Hanotin

Nos accueils de loisirs sont un service public essentiel pour de nombreuses familles. Ils doivent également constituer un atout pour nos enfants. Pour des accueils de qualité, il faut d'abord des équipes suffisamment nombreuses d'animateurs et animatrices formés, proches des enfants. Il faut aussi des moyens suffisants pour la mise en place d'animations de qualité.

Les centres, ce n'est pas nouveau, souffraient déjà d'une qualité inégale, d'absences non remplacées, d'animateurs précaires sans formation. Les représentants de parents ont cependant constaté cette année une dégradation généralisée. En janvier, la tentative de nous empêcher l'accès aux centres a aggravé la perte de confiance (une quarantaine d'écoles ont signé un courrier commun).

La politique de la Ville s'est cristallisée autour de différents axes qui tous apparaissent comme des régressions. La dernière en date, la mobilité forcée, va entraîner un jeu de chaises musicales pour l'année prochaine.

Le taux d'encadrement

La Ville a décidé de baisser le taux d'encadrement des enfants. En maternelle, il passe de 1 pour 10 à 1 pour 14, en élémentaire de 1 pour 14 à 1 pour 18. Selon la Ville, le taux précédent n'était pas respecté en raison des absences non remplacées. Sauf que les absences sont toujours aussi peu remplacées. Nous avons donc maintenant régulièrement des groupes de plus de 20 enfants pour un animateur, ce qui pose la question de la sécurité et celle de la qualité des animations. Sur le temps du midi, il n'est pas rare d'observer un animateur pour 30 enfants, voire plus.

Nous aimerions au contraire que le taux d'encadrement demeure plus haut que le minimum légal désormais appliqué, et nous demandons que quoi qu'il arrive le minimum réglementaire soit systématiquement respecté (par le remplacement des absences).

La formation des animateurs et animatrices

De nombreux animateurs ont un statut précaire, certains n'ont pas bénéficié de formation. Cela peut parfois entraîner des attitudes inappropriées. Nous avons besoin d'avoir confiance dans les animateurs pour laisser nos enfants ; comme nos enfants ont besoin d'adultes encadrants en qui ils aient confiance.

Nous aimerions au contraire que du personnel formé soit déployé dans tous les centres par l'augmentation de l'accès à la formation, pour renforcer des équipes dont nous apprécions généralement le travail.

La mutualisation des accueils de loisirs

Un processus de « mutualisation » des accueils de loisirs est mis en œuvre. En clair, des centres ferment et les enfants sont envoyés dans un autre centre. Les enfants perdent ainsi deux choses essentielles :

- du temps d'animation, converti en temps de regroupement et de déplacement ;
- leurs repères : changement de local, changement d'animateurs.

Nous aimerions au contraire que les centres restent au plus près des enfants : les enfants ne sont pas un « stock » que l'on déplace pour faire des économies.

La mobilité forcée

C'est une mesure de plus qui place les personnels en souffrance et a provoqué un nouveau mouvement social, qui risque de rendre encore plus difficile le recrutement d'animateurs expérimentés. Nos enfants pouvaient bénéficier dans certains centres de personnel stable, que pour certains ils ont fréquenté depuis la maternelle jusqu'à l'élémentaire. Des directions ont développé localement des projets de long terme (jardins pédagogiques, ateliers parents-enfants...).

La déstabilisation des équipes voulue par la Ville nuira forcément à l'accueil de nos enfants.

Nous aimerions au contraire une stabilisation des équipes.

Prise en compte du handicap

Comme dans le cadre de l'école (AESH), les enfants handicapés ont besoin d'un accompagnement spécifique dans les centres afin que l'inclusion soit positive pour tous. Auparavant, lorsqu'une situation était signalée par les parents ou l'équipe d'animation, un animateur était ajouté. La nouvelle procédure sera beaucoup plus lourde et fera appel à une commission ou siègera la MDPH. Il y avait déjà des problèmes d'accompagnement détectés par les représentants de parents. Cette complexification ne va certainement pas arranger la situation.

Nous aimerions revenir à une procédure simple à l'initiative des parents et/ou des équipes d'animation, afin qu'un adulte assiste rapidement chaque enfant identifié, qu'il relève de la MDPH ou non.

Pour conclure, Madame Temel, **le plus important pour nos enfants, avant les moyens matériels, ce sont les relations avec les adultes qui travaillent pour la Ville.** Maltraiter les animateurs, les mettre en souffrance, c'est aussi indirectement mettre nos enfants en souffrance. Nos enfants ont besoin d'un environnement sécurisant et stable. La succession de mouvements sociaux qui touchent le personnel de la Ville révèle une crise grave et vous devriez être à l'écoute des parents qui depuis l'automne 2020 vous font part de leur inquiétude grandissante concernant l'école, directement impactée.

Les représentants de parents d'élèves FCPE et non-FCPE des écoles :

- | | |
|---|--|
| - élémentaire Anatole-France | - maternelle Les Drapiers |
| - élémentaire Balzac | - élémentaire Langevin |
| - maternelle Brise-Echalas | - maternelle Lendit |
| - élémentaire Calmette | - élémentaire Madigou |
| - élémentaire Casarès | - maternelle Moulin-du-Dos-d'Ane |
| - maternelle Delaunay-Belleville | - primaire (maternelle et élémentaire) |
| - maternelle Doisneau | Opaline-Lacore |
| - maternelle Floréal | - maternelle Pleyel |
| - maternelle Gisèle-Halimi | - maternelle Puy-Pensot |
| - élémentaire Jules-Guesde (liste FCPE) | - maternelle Rouillon |
| - élémentaire Jules-Vallès | - maternelle Rû-de-Montfort |
| - élémentaire Marcel-Sembat | - élémentaire Saint-Just |
| - maternelle L'Estrée | - élémentaire Sépard |
| - maternelle L'Hermitage | - élémentaire Sorano |
| - maternelle La Lison | - élémentaire Taos-Amrouche |
| - primaire (maternelle et élémentaire) La | - élémentaire Victor-Hugo |
| Roseraie-De Chambrun | |
| - maternelle Le Stade | |